



*Association des Couples  
Infertiles du Québec*

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Assemblée annuelle de l'Association des couples infertiles du Québec

## **Projet de loi 20 : le combat de Céline Braun, nouvelle Présidente**

**Montréal, le 23 juin 2015.** L'Association des couples infertiles du Québec (ACIQ) est fière d'annoncer l'élection de madame Céline Braun à titre de Présidente qui prend ainsi le relais de Virginie Kieffer. « Je tiens à remercier Virginie pour l'énorme travail qu'elle a accompli au cours de la dernière année » affirme d'emblée madame Braun. L'ACIQ entend poursuivre ses efforts et utiliser tous les recours possibles pour maintenir le programme de procréation assistée.

Comptable et entrepreneur, Céline Braun est à la tête de CYGestion Bureau Comptable, une entreprise qu'elle a fondée en 2009, et est bien implantée dans la communauté d'affaires de la Rive-Sud de Montréal. « En tant que patiente en fertilité et comptable, je suis très sensible à l'impact financier de l'abolition proposée du programme de procréation assistée (PMA) sur les couples » explique Céline Braun.

L'ACIQ est également fière de la nomination de madame Isabelle Casgrain à titre de Administratrice et Porte-parole. Auteure du livre [\*À toi que j'attends depuis si longtemps\*](#) qui retrace son parcours personnel en procréation assistée, madame Casgrain est une habituée des médias et sera la voix des couples infertiles du Québec.

« Nous savons que la fertilité est un enjeu de génération et je vais porter ce message auprès du public » déclare madame Isabelle Casgrain. En effet, un sondage CROP publié le 29 avril dernier démontre que près de 70% des jeunes de 18 à 34 ans appuient le programme de procréation assistée.

Depuis plus d'un an, l'ACIQ tend la main au ministre de la Santé afin de rendre le programme de PMA financièrement viable, socialement acceptable et médicalement sécuritaire mais le projet de loi 20 rejette tous compromis pour l'atteinte de ces objectifs. « Aujourd'hui, force est de constater que la santé des mères et des enfants est un souci secondaire pour le gouvernement » ajoute Isabelle Casgrain.

« Les économies que fait miroiter le gouvernement ne sont ni plus ni moins de la comptabilité créative » poursuit la nouvelle présidente de l'ACIQ. Comme l'ont démontré les consultations sur le projet de loi 20, le retrait de la couverture publique de la fécondation in vitro (FIV) entraînera inévitablement des coûts importants en raison de la hausse de naissances multiples, d'hospitalisations en néonatalogie et de chirurgies d'investigation.



*Association des Couples  
Infertiles du Québec*

Rappelons que l'étude détaillée du projet de loi 20 reprendra en septembre. Les députés devront se pencher sur le controversé article 13 qui retire la fécondation in vitro des services couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

**À propos de l'Association des couples infertiles du Québec**

Fondée en 2005, l'Association des couples infertiles du Québec (ACIQ) a pour mission de représenter et de promouvoir les intérêts des couples infertiles du Québec afin que ceux-ci puissent recevoir un service de qualité et équitable. L'ACIQ se veut également une ressource pour les couples qui traversent la dure réalité de l'infertilité et qui ont besoin d'aide, de support et d'information.

- 30 -

Sources :

Isabelle Casgrain

Tél : 438-395-2665

Courriel : [i.casgrain@esthederm.ca](mailto:i.casgrain@esthederm.ca)

Céline Braun

Tél. 514-452-6775

Courriel : [Président@aciq.ca](mailto:Président@aciq.ca)

Site web : [www.aciq.ca](http://www.aciq.ca)

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/aciq2005>

Twitter : <https://twitter.com/laciq2005>